

SPORTS

**Un match excitant,
digne des séries:
verdict nul 4-4**



Feu vert à la ligne Lévis-Windsor

□ Projet de 407 millions \$, retombées de 27 millions \$ et création de 200 emplois

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

Hydro-Québec pourra entreprendre dès ce printemps les travaux de construction d'une nouvelle ligne de transport d'électricité à haute tension entre Lévis et le poste Des Cantons à Windsor. Projet évalué à 407 millions \$, la construction de cette ligne de 735 Kilovolts (KV) devrait entraîner des retombées de 27 millions \$ dans les régions en plus de la création de 200 emplois sur trois ans.

En conférence de presse hier à Québec, le premier ministre Daniel

Johnson a donné le feu vert au projet, insistant sur la création d'emplois. D'une longueur de 181 kilomètres, la ligne de transport procurera de l'emploi à 2700 personnes en plus d'augmenter la fiabilité du réseau. Actuellement, en cas de panne sur le circuit entre le poste Des Cantons et Nicolet, Hydro-Québec ne pourrait répondre à la demande sans recourir à un exercice de délestage complexe qui présente de forts risques.

L'établissement de cette ligne permettra aussi l'implantation d'un nouveau poste de service de plus forte puissance dans la région de Thetford-Mines. En 1989, les be-

soins pour la région s'élevaient à 1002 mégawatts tandis que la demande de puissance atteindra 1310 mégawatts en 1996.

Attachée de presse auprès de la société d'État, Marie-Pierre Bonnassieux a indiqué à La Tribune que des rencontres auraient lieu prochainement avec les producteurs agricoles touchés par le passage de la future ligne. Les contrats de déboisement leur seront offerts en priorité et les négociations pour l'achat du terrain nécessaire à la construction seront entreprises sous peu. Une somme de 5 millions \$ est prévue pour le déboisement de 1025 hectares, ce qui se traduira par l'em-

ploi de 70 personnes.

En vertu de son programme de mise en valeur, Hydro-Québec versera également une somme de 3,9

vrait avoir lieu en 95 et sa mise en service l'année suivante.

Hydro-Québec caressait ce projet depuis 89. À l'automne 91, la société

Satisfaction et déception (D1)

millions \$ pour la réalisation de projets reliés à l'environnement. Les corporations municipales et les municipalités régionales de comté pourront présenter des projets. À la suite des travaux de déboisement en 94, la construction de la ligne de-

avait déposé son rapport d'avant-projet alors que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tenait une série d'audiences publiques en avril 93 et publiait son rapport en août de la même année.

SHERBROOKE

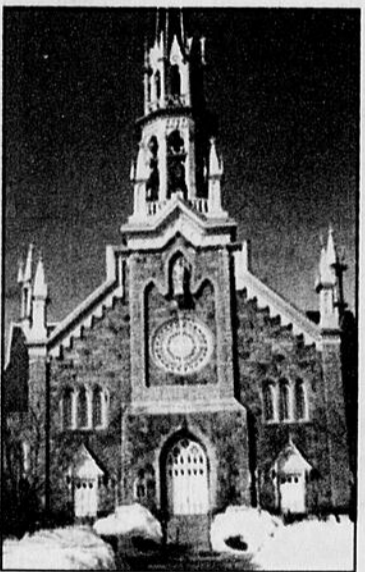
**Les hôpitaux ont
fermé un peu
moins de lits grâce
à l'Hôtel-Dieu A3**

**Les travailleurs
d'Animat ont
peur de perdre
leur emploi A2**

Chez nous

Magog

**Les célébrations
du centenaire
de l'église
Saint-Patrice**



Victoriaville

**Opposition
farouche des
gens d'affaires**

CAHIER B

MÉTÉO A2

(70e jour de l'année)

Éclaircies: max. -2
Lever du soleil: 6h08
Coucher du soleil: 17h47
Demain: ensoleillé

L'Université avoue son intérêt pour le Collège militaire

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke est intéressée par le Collège militaire royal de Saint-Jean, dont la fermeture est prévue pour 1995, et compte présenter une proposition au gouvernement du Québec.

«Si la solution passe par les universités qui existent déjà, on voudrait être considéré, on a des choses à offrir», déclare le vice-recteur aux affaires extérieures de l'Université, Jean Comtois.

«Et si jamais on faisait partie d'une solution, on aimerait être le maître-d'oeuvre», ajoute-t-il.

Le premier ministre Daniel Johnson doit annoncer d'ici quelques jours un projet de relance pour cette institution victime des compressions budgétaires annoncées dans le dernier budget du gouvernement fédéral.

Qu'est-ce que l'institution sherbrookoise a à offrir au juste?

«Je vais attendre pour ça, répond M. Comtois, mais on essayerait d'innover.»

M. Comtois soutient que l'Université de Sherbrooke n'est pas encore en pourparlers avec le ministère de l'Éducation du Québec, mais le recteur Pierre Reid a déjà manifesté son intérêt à celui-ci.

«On a simplement manifesté notre intérêt aux instances du ministère de l'Éducation», dit-il.

«On se dit que si jamais le collège militaire a une vocation civile,

est-ce que Sherbrooke pourrait aider, envisager de contribuer au règlement de ce problème là? On ne ferme pas une université comme ça», souligne Jean Comtois.

«C'est plus naturel que Sherbrooke manifeste un intérêt pour ça que l'Université du Québec à Rimouski», allègue-t-il.

«Vingt-cinq pour cent de nos étudiants viennent de la Montérégie», signale en outre M. Comtois.

Invité à dire si l'Université pourrait acheter ou louer le Collège militaire, M. Comtois a répondu qu'«on n'est pas du tout rendu là».

Le Collège militaire regroupe entre 450 et 500 étudiants.

Il a aussi nié qu'une faculté du campus ouest soit éventuellement déménagée à Saint-Jean.

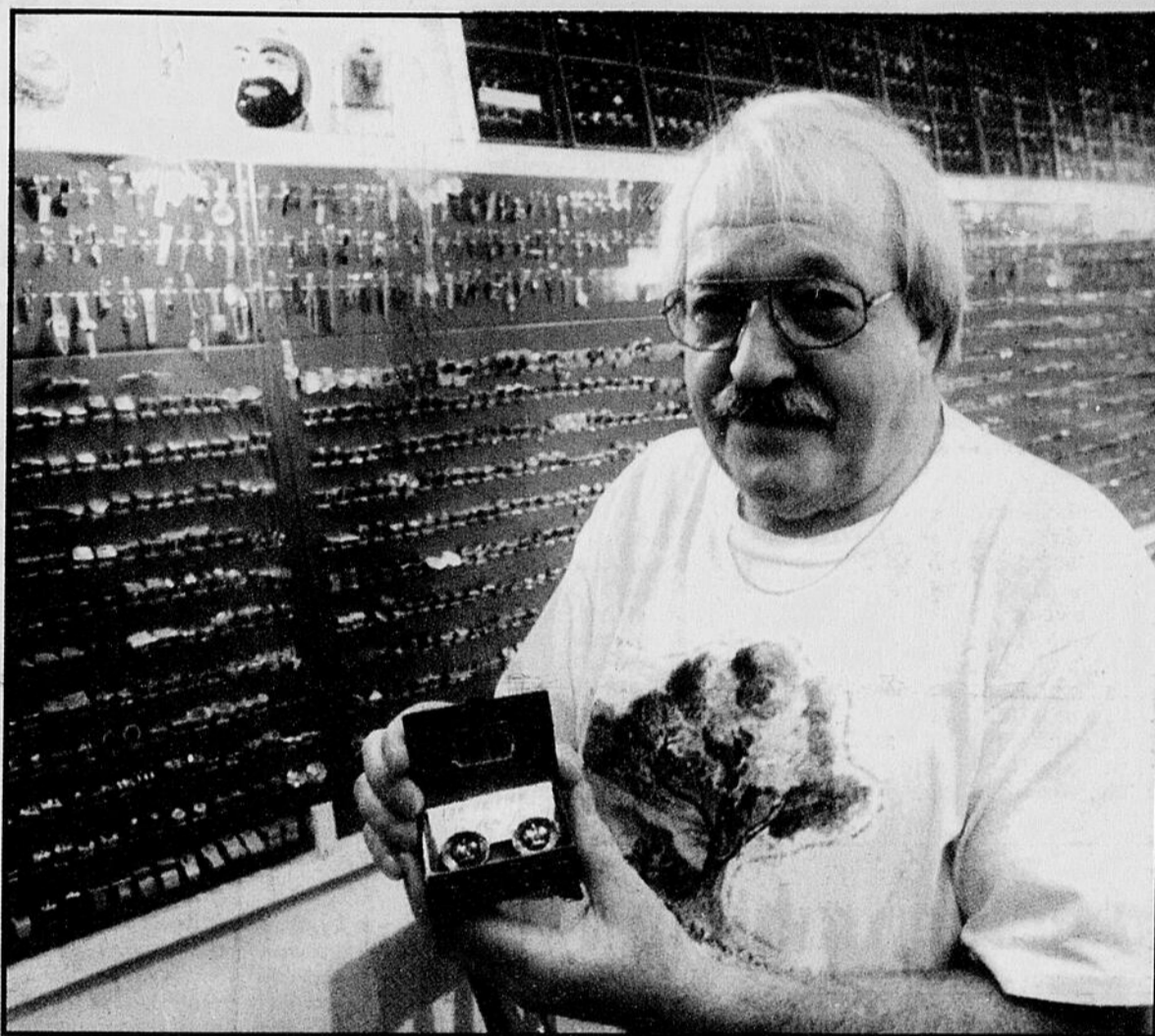
L'Université de Sherbrooke a déjà été liée au Collège militaire de Saint-Jean: elle y a décerné les diplômes universitaires de 1971 à 1985, avant que le collège obtienne sa charte d'université.

De plus, l'Université de Sherbrooke est déjà très présente en Montérégie où elle offre 39 programmes dans 28 villes.

Près de 8000 personnes de cette région suivent des cours de l'Université de Sherbrooke, ce qui équivaut 800 étudiants à temps plein.

«J'imagine qu'il va y avoir des réponses du gouvernement fédéral, à qui appartient le collège, et du provincial, de qui relève l'éducation», conclut M. Comtois.

De son sous-sol au Musée de la Civilisation



Huit collectionneurs de l'Estrie, dont Oscar Béliveau qui a amassé au fil des ans près de 4000 de boutons de manchette, présenteront leurs collections aux visiteurs qui défilent au Musée de la Civilisation, les 19 et 20 mars, à Québec. Au total, 80 collectionneurs participeront à cette exposition. À LIRE EN PAGE A7.

Picotte retenu à Québec, la signature attendra

Sherbrooke (GF)

La signature de l'entente-cadre entre le gouvernement du Québec et le Conseil régional de développement de l'Estrie (CRD-Estrie) a été reportée au mardi 22 mars.

Prévue pour hier après-midi, quelques heures avant la tenue de la réunion du conseil d'administration appelé à autoriser une seconde vague de subventions de projets, la signature de cette entente-cadre a été reportée à cause de l'incapacité du ministre délégué aux Affaires régionales, Yvon Picotte, de venir en Estrie.

La raison officielle est l'annulation des vols des appareils gouverne-

idéales et que, par mesure de précaution, certains vols avaient été annulés en début de journée.

La raison officielle de l'annulation de la visite de M. Picotte pourrait également être reliée au fait que l'Assemblée nationale vivait une fin de session, hier. Une motion de censure devait également obliger les députés à siéger plus longtemps que prévu. Enfin, le ministre Picotte est également sur la sellette puisqu'il est interrogé par l'Opposition officielle sur une «petite caisse» discrétionnaire qui serait alimentée par les organismes à vocation agricole désireux d'organiser des casinos.

Au CRD-Estrie, le président, Janvier Cliche, a réagi avec calme. «La signature de l'entente-cadre demeure un acte protocolaire, dans le sens qu'il n'empêche pas le conseil

La distribution des millions avorte à la table du CRD-Estrie (A3)

mentaux à cause des piètres conditions climatiques. Hier, il a neigeé et il y avait menace de pluie verglaçante.

Mais, au service aérien gouvernemental, on signalait que les services étaient assurés comme à l'accoutumée mais qu'il était vrai que les conditions climatiques n'étaient pas

de fonctionner normalement. L'entente-cadre permettra toutefois que l'enveloppe disponible en région pourra être administrée par le CRD-Estrie sans avoir toujours recours à l'autorisation du ministre».

Selon M. Cliche, ce n'est donc que partie remise.

LA BONNE Sherbrookoise joué à Rome

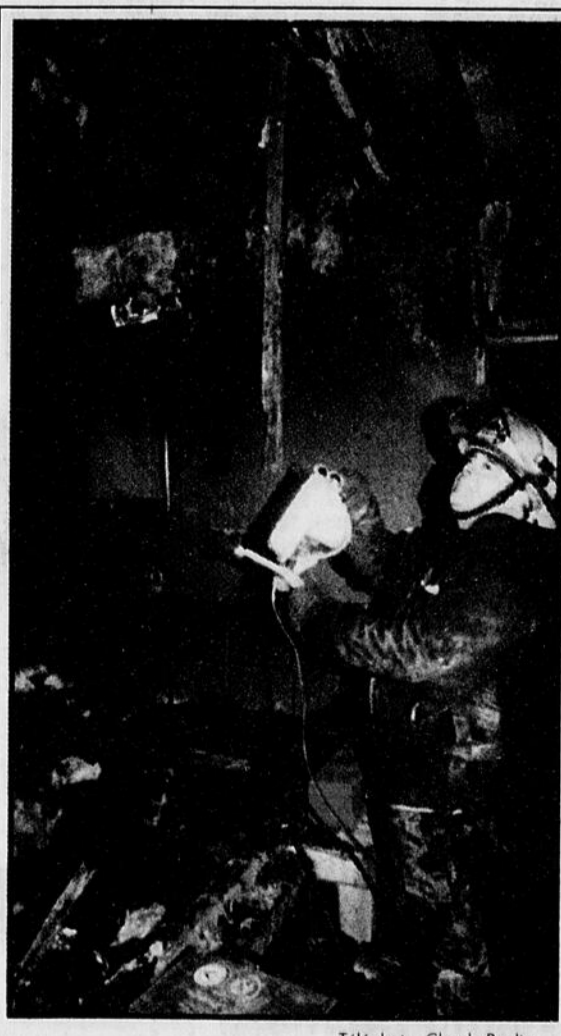
NOUVELLE

La pièce *Fugues pour un cheval et un piano*, de l'auteur sherbrookoise Hervé Dupuis, qui est également homme de théâtre et professeur au département de Lettres et communications de l'Université de Sherbrooke, sera jouée au Teatro Argot de Rome, une petite salle romaine à vocation expérimentale, du 15 mars au 3 avril prochain.

Intitulée dans sa version italienne *Fuga per un cavallo e un pianoforte*, à partir d'une traduction que signe Eva Franchi, celle-ci sera aussi reprise à l'été et à l'automne en Italie.

Elle a été créée au Théâtre d'Aujourd'hui au printemps 1988, puis jouée à Saint-Hyacinthe en 1990 avant d'être publiée chez VLB. Elle a aussi été traduite en anglais et publiée sous le titre *The Return of The Young Hippolytus* aux éditions Ubu Repertory à New York.

Son auteur assistera à la première la semaine prochaine.



Incendie au club Le Lotus

Un incendie a causé pour environ 100 000 \$ de dommages au club Le Lotus, sur la rue Bowen Sud, à Sherbrooke. L'incendie aurait été allumé par un schizophrène en proie à une violente crise. Il aurait aussi fracassé deux vitrines dans un pub du centre-ville. Hier, des représentants du service de prévention des incendies et des enquêtes criminelles de la police de Sherbrooke ont visité les lieux. À LIRE EN PAGE A8.

Téléphoto, Claude Poulin

DELUXE SERA EXCEPTIONNELLEMENT OUVERT CE SOIR

VENDREDI JUSQU'À 21 h ET DEMAIN SAMEDI DE 9 h À 16 h

Les vraies bonnes affaires, c'est chez nous!

DELUXE
PONTIAC • BUICK • GMC

1567, RUE KING OUEST
SHERBROOKE
569-9351

EMPLOIS DU JOUR

Machiniste
Code prof: 7231 # 2846894
Lieu: Sherbrooke
Exigences: dep technique d'usinage, obligatoire: minimum 4 ans expérience contrôle numérique, personne responsable et débrouillarde
Salaire: 12 \$/heure + selon compétences
Fonctions: usiner des pièces sur les tours et fraiseuses conventionnelles.

Ouvrier/ère horticole
Code prof: 8432 # 2846599
Lieu: Sherbrooke
Exigences: certificat entretien paysager, minimum 1 an expérience
Salaire: entre 8 \$ et 10 \$/heure
Fonctions: application d'engrais et d'autres produits à domicile, travail d'avril à septembre.

Journalier/e de production
Code prof.: 9817 # 2847027
Lieu: Fleurimont
Exigences: quelques années expérience sur le marché du travail,

secondaire IV, savoir compter et écrire, bonne forme physique et en santé, pas d'allergie et consciencieux
Salaire: 7 \$/heure
Fonctions: aider à la production du pain et entretien sanitaire.

Barmaid/barman
Code prof: 6452 # 2844999
Lieu: Saint-Grégoire de Green-lay
Exigences: obligatoire: expérience dans le domaine, belle personnalité avec entregent et aimer le public, disponible pour travailler sur horaire rotatif
Fonctions: servir les clients au bar.

Prép. à la finition (sablage)
Code prof: 7322 # 2846020
Lieu: Sherbrooke
Exigences: posséder expérience pertinente dans domaines reliés à la finition, débosselage et sablage, aimer travailler en équipe et être disponible
Fonctions: travailler à la finition dans une entreprise spécialisée dans la fabrication d'outillages reliée au domaine de plastique.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

Les travailleurs d'Animat craignent pour leur emploi

Michel MORIN Saint-Élie d'Orford

La querelle entre les citoyens, la municipalité de Saint-Élie d'Orford et le ministère de l'Environnement se fait sur leur dos. Et à titre d'employés de l'entreprise Animat, ils craignent d'être sacrifiés et de perdre leur gagne-pain.

Tel est le motif qui a incité quelques-uns des 50 travailleurs de cette entreprise à briser le silence et livrer leur point de vue dans ce dossier qui, depuis des mois, déchire une partie de la communauté.

«Il se dit une foule de choses dans cette histoire-là mais on a l'impression que personne ne pense à nos jobs, dira d'entrée de jeu Pierre Choinière. On retrouve ici une cinquantaine d'employés et l'entreprise fonctionne sept jours

par semaine, 24 heures par jour. Il n'y en a pas beaucoup d'usines qui ont ce rythme de croisière. Ce serait plate de perdre tous ces emplois.»

Les six employés qui ont profité de leur pause-café pour rencontrer, à leur demande, un représentant de La Tribune, ont souligné qu'eux, ainsi que la direction d'Animat, ont uni leurs efforts afin de diminuer les sources de problèmes pour lesquelles ils sont pris à partie. Ainsi, on a considérablement diminué les activités bruyantes de façon à respecter les citoyens du secteur.

À partir de 16h00, à chaque jour, les portes de l'entreprise Animat sont fermées, de façon à étouffer le bruit. Les employés évitent également d'utiliser l'immense chargeuse après 21h00.

«Dans le passé, on reconnaît qu'il y avait assez de bruit. Les gens du secteur ont formulé des plaintes

et nous les comprenons, commente pour sa part Gérard Dodier. Mais on veut leur dire que nous avons pris des mesures pour corriger la situation. C'est pas vrai que la direction s'en fout et que les employés sont indifférents. À l'intérieur, le système de ventilation a été amélioré et il y a d'autres mesures de correction qui s'en viennent. Nous autres, on veut continuer à travailler et on veut respecter les gens du voisinage. Mais on se fait taper dessus sans cesse.»

Le transport de nuit a déjà été source de problèmes. Depuis quelques mois, on minimise le va-et-vient des semi-remorques à des heures indues.

Recyclage
On ce qui a trait à l'odeur de caoutchouc qui se dégage de l'usine, les employés soutiennent qu'ils ne peuvent pas grand-chose

pour la contrer.

«On est dans le recyclage de caoutchouc. C'est un peu normal que ça sente ça, soutient pour sa part Stéphane Champagne. On a besoin de 50 000 livres de caoutchouc par jour pour notre production. On fait de notre mieux pour diminuer les inconforts d'une usine comme la nôtre. Les gens devraient nous aider plutôt que nous combattre.»

Les travailleurs rappellent qu'Animat est devenue une entreprise de pointe en matière de recyclage, une entreprise qui bénéficie d'une réputation mondiale. Et il serait déplorable, estiment les employés, que la pression publique ait raison de la patience de ses dirigeants.

«Perdre 50 jobs, sans compter les emplois indirects, je ne pense pas que personne ne veut ça», faire valoir se son côté Stéphane Roy.

«Mon avenir, j'en fais mon affaire»

PLUS DE 1000\$ DE PRIX À GAGNER POUR TOUS ET 15 EMPLOIS D'ÉTÉ OFFERTS À 15 ÉLÈVES DE SECONDAIRE III

Vous retrouverez ce matin en page B-5 la deuxième partie du questionnaire «Mon avenir j'en fais mon affaire». Il s'adresse d'abord aux étudiants ET tout autant à toute la population adulte. Il suffit de répondre au questionnaire faisant référence au texte publié dans le même espace.

Les élèves de secondaire de la région qui y participent peuvent gagner un de 15 prix d'une valeur de 50\$ à la Librairie GGC.

Les adultes pourront mériter une des trois paires de billets pour un spectacle à la salle Maurice-O'Bready offert par La Tribune, un des 4 disques au laser donnés par CIMO-106, un des deux volumes ou un jeu de société offert par Cogeco.

Un autre volet est réservé aux étudiants de secondaire III des quinze écoles publiques participantes suivantes:

- LeBer, Sherbrooke
 - Le Triolet, Sherbrooke
 - Le Phare, Sherbrooke
 - Montcalm, Sherbrooke
 - Le Goéland, Sherbrooke
 - Alexander Galt, Lennoxville
 - High School, Richmond
 - La Frontalière, Coaticook
 - La Ruhe, Magog
 - L'Escale, Asbestos
 - Le Tournesol, Windsor
 - Louis Saint-Laurent,
- East Angus
 - Montignac, Lac-Mégantic
 - Odyssee, Valcourt
 - Sacré-Coeur, Richmond
- Un élève de chacune des ces polyvalentes pourra se qualifier pour un emploi d'été qui lui sera gracieusement offert dans une entreprise de sa région et pourra aller visiter le salon International Pepsi à Montréal.
- Pour participer: page B-5

Si Caoutech s'en va, l'usine jumelle pourrait aussi quitter Saint-Élie

Saint-Élie d'Orford (MM)

Les employés de l'entreprise Animat espèrent que la pression publique n'aura pas raison du projet de reconstruction de l'usine Caoutech, usine qui promet d'être à la fine pointe de la technologie.

Mais leurs espoirs de conserver à Saint-Élie d'Orford cette usine, soeur jumelle d'Animat, sont bien minces. D'après les dernières informations disponibles dans le dossier, il semble bien que les dirigeants démenteront leurs pénates dans une autre ville, vraisemblablement dans la région montréalaise.

«Nous avons vu les plans de reconstruction de Caoutech, signale Stéphane Champagne. C'est quelque chose à voir. Toutes les opérations seront effectuées à l'intérieur de la bâtisse et les équipements qui y seront utilisés seront à la fine pointe de la technologie. C'est certain qu'on veut que Caoutech reste ici. Mais je ne sais pas ce que ça va donner.»

Les employés s'inquiètent des conséquences d'un éventuel déménagement de la nouvelle usine Caoutech. Selon eux, si une autre ville accueille la reconstruction de Caoutech, les risques de voir Animat cesser ses opérations à Saint-Élie pour aller rejoindre sa soeur jumelle sont très grands.

Dans l'organigramme, Caoutech est l'entreprise qui achète la matière première sous sa forme brute. Souvent tirés de vieux pneus, la



Pierre Choinière et Stéphane Champagne, deux employés d'Animat, espèrent que la pression publique ne fera pas fuir Caoutech.

caoutchouc en est extrait puis refilé à Animat sous forme de poussière. Animat traite cette matière et la transforme de façon à produire des tapis de caoutchouc qui sont surtout destinés au marché agricole.

Avant qu'elle ne soit détruite par un incendie, l'entreprise Caoutech employait une cinquantaine de travailleurs. Il n'en reste plus que deux qui ont été rapatriés au sein d'Animat.

Dialogue
Revendiquant leur place au soleil, les employés espèrent établir le dialogue avec les citoyens du secteur qui font pression auprès d'Animat pour que leur qualité de vie soit respectée.

«Nous n'avons pas encore discuté avec les gens du secteur mais il est vrai que nous pourrions le faire. En tout cas, on se dit que si l'investissement que s'appête à faire Caoutech à l'extérieur est bienve-

nue, ça pourrait aussi être bon chez nous.»

En émettant publiquement leur point de vue, les employés disent ne pas se faire les porte-parole des dirigeants. Ils ont effectivement demandé aux propriétaires d'Animat la permission de suspendre leur travail pendant quelques minutes afin de livrer leurs commentaires, mais ils précisent qu'ils ne sont pas les émissaires de la direction.

La neige trahit le voleur

Sherbrooke(PSI)

La neige n'a pas que des inconvénients, policiers et victimes de vol pourraient en témoigner...

Notamment, dans la nuit de mercredi à hier, la neige fraîchement tombée a mené directement chez un suspect de cambriolage deux patrouilleurs de la Police municipale de Sherbrooke.

L'affaire a débuté un peu avant 2 h quand un locataire, boulevard Alexandre, dans le quartier ouest de Sherbrooke, a surpris un cambrio-

leur en pleine besogne dans son domicile.

Le suspect a déguerpi comme un lièvre non sans emporter un magnétoscope que les policiers ont du reste trouvé, abandonné, dans le parc Goyette.

La neige fraîche a conservé les empreintes du suspect que les policiers ont déniché dans sa piaule de la rue Wellington Sud, dans le centre-ville de Sherbrooke.

Âgé de 19 ans, le jeune homme sera vraisemblablement accusé d'introduction avec effraction.

À quelques centimètres d'un record...

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

À moins que l'hiver 1993-94 ait déjà épuisé toutes ses ressources et réserves de neige, ce qui équivaudrait à avaler une grosse couleuvre car on est rendu qu'au 11 mars, il apparaît inévitable que le présent hiver sera le plus neigeux jamais enregistré à l'aéroport municipal de Sherbrooke.

En date d'hier, les coups de neige de la blanche saison auront enlevé l'Estrie sous 365 centimètres de neige. Avec cinq centimètres de plus, l'hiver 1993-94 l'emportera sur l'hiver 1970-71 (366,8 centimètres) et l'hiver 1971-72 (369 centimètres) et un autre 20 centimètres permettra de dépasser l'hiver 1981-82 au cours duquel on avait enregistré un total de 386,7 centimètres.

Au cours des dernières 33 années, jamais on aura vu autant de neige!

Précisons toutefois qu'au Séminaire de Sherbrooke, durant l'hiver

1970-71, on avait enregistré 441,7 centimètres de neige et à Lennoxville, 412.

Il semble que ces fluctuations soient du domaine du possible même à quelques dizaines de kilomètres de distance.

Quoi qu'il en soit, hier matin, ce fut une surprise de 17 centimètres de neige qui attendaient les gens à leur sortie de domicile. Et planait sur la tête des Estriens une pluie verglaçante qui s'est égarée quelque part... et qui n'a pas fait, on le comprendra, l'objet de recherches intensives.

Le verglas ayant épargné les usagers de la route, on n'a signalé aucun accident d'importance, ni en trop grand nombre.

Les autorités scolaires ont maintenu la majorité des écoles de l'Estrie ouvertes, sauf la commission Eastern Townships et celle de l'Asbesterie.

Il faut dire que le péril était plus grand en milieu rural. Depuis trois

semaines, on y goûte le jeudi... probablement que ce sera une date

charnière dans le prochain almanach... qui sait?

LA QUOTIDIENNE 465-3688

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-3450
Rédaction: 564-3434
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
- Camélot et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot
Côté à l'abonnement: \$3.43
Côté à l'abonnement: \$3.71

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, soul

endroits desservis par camelot et camelots motorisés.
TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$155,00, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 - \$179,12
6 mois \$81,00, TPS \$5,67, TVQ \$6,93 - \$93,60
3 mois \$42,00, TPS \$2,94, TVQ \$3,60 - \$48,54
1 mois \$22,00, TPS \$1,54, TVQ \$1,88 - \$25,42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 - \$242,68
6 mois \$130,00, TPS \$9,10, TVQ \$11,13 - \$150,23
3 mois \$85,00, TPS \$5,95, TVQ \$7,28 - \$98,23
1 mois \$35,00, TPS \$2,45, TVQ \$3,00 - \$40,45

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$600,00, 6 mois \$360,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$105,00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de la Tribune.

RÉSULTATS		Loto-Québec	
GAGNANTS		LOTS	
6/6	1	2 530 149,10 \$	
5/6+	9	84 338,30 \$	
5/6	223	2 723,00 \$	
4/6	13 188	88,20 \$	
3/6	262 237	10,00 \$	

Ventes totales: 17 072 596,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 600 000,00 \$
Prochain tirage: 94-03-12

Extra		Banco	
Tirage du 94-03-09		Tirage du 94-03-10	
NUMÉROS	LOTS	1	3
192785	100 000 \$	17	18
92785	1 000 \$	19	21
2785	250 \$	35	36
785	50 \$	45	46
85	10 \$	54	57
5	2 \$	62	63
		67	

Prochain tirage: 94-03-11

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	CIEL DÉGAGÉ	ENSOLEILLÉ	QUELQUES FLOCONS	QUELQUES FLOCONS
max - 3	min - 12	max - 1	-9 / 1	-9 / 2

Vers le sud

Aujourd'hui

Min.	Max.	Mexico	06	26
Acapulco	23	32	Miami Beach	26
Barbade	25	30	Myrtle Beach	19
Bermudes	22	24	Nassau	19
Daytona B.	20	26	Orlando	21
La Havane	15	30	Palm Springs	11
Honolulu	22	29	San Juan	27
Kingston	24	31	Tampa	23
Los Angeles	13	18	Trinidad	24

INDEX

Arts:	C-7	Horoscope:	B-4
Bandes dessinées:	B-4	Info-facile:	D-6
Décès:	D-5	Messier en liberté:	B-4
Économie:	C-5	Petites annonces:	D-2
Éditorial:	A-6	Sports:	C-1

La distribution des millions au CRD avorte

□ L'enveloppe de 1,9 million \$ du Fonds d'interventions régionales reste sans destinataire pour le moment

Gilles FISETTE Sherbrooke

Parce qu'il a refusé de s'engager pour l'année prochaine et parce qu'il a soulevé davantage de questions qu'il n'a obtenu de réponses pour les deux principaux projets sur la table, le conseil d'administration du Conseil régional de développement de l'Estrie (CRD-Estrie) a forcé, hier soir, l'exécutif à retourner faire ses devoirs.

Hier soir, au cours de son assemblée spéciale, le conseil d'administration a en effet été incapable de procéder à sa deuxième distribution de subventions à même le Fonds d'interventions régionales. Il n'a pu avaliser la proposition de son exécutif, le forçant plutôt à se pencher à nouveau sur tous les projets et à lui

formuler une nouvelle proposition qui pourra être débattue au cours d'une prochaine rencontre.

Dans ses poches, le conseil d'administration disposait de 1,9 million \$. Sur la table, il faisait face à une proposition d'accorder 2 041 510 \$, dès cette année, et de s'engager pour un 600 000 \$ à même l'enveloppe de l'année prochaine afin de satisfaire les besoins des 13 projets retenus par l'exécutif parmi les 17 qui lui ont été soumis.

Or, le conseil d'administration a refusé de reporter à l'an prochain la dépense de 600 000 \$ et s'est trouvé bien embêté de dépenser 2,7 millions \$ alors qu'il ne disposait que de 1,9 million \$.

Principaux projets

Une grande partie de la soirée a

été monopolisée par les discussions autour des deux principaux projets recommandés par l'exécutif, soit le centre régional de tri et de recyclage de la Ville de Sherbrooke (un projet de 2 977 778 \$ pour lequel le CRD-Estrie est appelé à fournir 1 million \$) et le Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke (un projet de 2 417 526 \$ pour lequel le CRD-Estrie doit verser 708 000 \$).

Pour le musée, les propos les plus fracassants ont été tenus par Pierre Riverin, préfet de la MRC Memphrémagog. À titre de président de la fondation du musée et donc, partant, en faveur du projet, il a toutefois souligné la part très mince assumée par le ministère de la Culture, soit 708 916 \$. Il n'a pas manqué de rappeler la manne qui s'est abattue sur la région de Trois-Rivières et de Shawinigan, récem-

ment où 22 millions \$ ont été accordés pour deux musées. Il a fait ressortir que le seul musée régional de l'Estrie est singulièrement négligé par le ministère. Il s'est enfin interrogé sur le poids politique des députés de la région.

Pour sa part, le projet de centre de tri régional a été très questionné par des membres du conseil d'administration dont le maire d'Asbestos, André Bachand, et l'industriel, Gilles Pansera. Ils se sont interrogés sur la pertinence de mettre 1,3 million \$ dans la construction d'un édifice et un autre 1,2 million \$ dans des équipements et d'en confier l'opération à une entreprise privée alors que des entreprises privées déjà existantes pourraient peut-être faire le même travail pour rien.

Après de longues discussions, le conseil d'administration a livré ses

commentaires sur les treize projets recommandés et les quatre projets rejetés. Ces quatre projets sont ceux présentés par le CERDI, Pro-Ges-

tion, la MRI et l'Association estrienne des travailleurs et travailleurs autonomes.



Téléphoto, par Claude Croisetière. L'exécutif du CRD-Estrie a été prié de refaire ses devoirs par les membres du conseil d'administration.

Institut de pharmacologie: les promoteurs ont demandé 1 million

Sherbrooke (GF)

C'est une somme d'un million de dollars que les promoteurs de l'Institut de pharmacologie de Sherbrooke attendent du Conseil régional de développement de l'Estrie.

C'est du moins ce qu'on retient d'un document soumis, hier soir, aux membres du conseil d'administration du CRD-Estrie de qui les promoteurs de l'institut, par l'entremise du vice-recteur à la recherche, Alain Caillé, attendaient un engagement de principe. Malheureusement, à cause de l'heure de tombée, il était impossible au moment



Alain Caillé

d'écrire ces lignes de connaître l'accueil réservé au document.

Dans le résumé du projet, on apprend que l'institut de pharmacologie commandera des dépenses de 17,5 millions \$, dont 10 millions \$ pour la construction du bâtiment, 5,5 millions \$ pour l'outillage et les équipements spécialisés et 2 millions \$ pour le mobilier et divers appareils.

Ces 17,5 millions \$ seraient financés grâce à l'aide du gouvernement fédéral (4 millions \$), du gouvernement provincial (5 millions \$), des partenaires (6 millions \$), du CRD, de la ville de Fleurimont (1 million \$) et de l'Université de Sherbrooke (500 000 \$).

L'institut se veut un organisme

sans but lucratif indépendant initié et dirigé majoritairement par des investisseurs privés et des compagnies pharmaceutiques. Sa mission sera la recherche précompétitive dans le domaine des molécules biologiquement actives nécessaires pour répondre aux besoins déjà identifiés de la grappe industrielle pharmaceutique. L'institut aura également pour mission de favoriser les transferts technologiques pouvant aller à la création d'entreprises exploitant industriellement les connaissances développées à l'institut.

L'institut sera logé dans un bâtiment neuf à être construit du côté nord du CHUS et de la faculté de médecine, à Fleurimont.

Le gouvernement pris à partie par les patients

Gilles FISETTE Sherbrooke

«Je ne savais pas qu'un jour j'aurais à vivre ça, les contraintes budgétaires du gouvernement dans le secteur de la santé. Mais là, je sais ce que ça veut dire... Et je vais m'en souvenir!»

Comme d'autres pensionnaires du «condo du 8e étage» organisé au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS) pour pallier au phénomène cyclique de fermeture de lits, Jean-Pierre Lemieux, de Sherbrooke, n'est pas tendre à l'endroit du gouvernement.

Fin d'exercice financier

Cette situation, on le sait, concerne la quasi-totalité des établissements hospitaliers de l'Estrie, comme de tout le Québec d'ailleurs: les directions ferment des lits en vue de finir l'année à l'intérieur de leur budget. Cela se fait sentir çà et là dans l'année, mais particulièrement vers la fin de l'année budgétaire qui, dans le secteur de la santé, se termine le 31 mars. Dans le cas du CHUS, ce sont actuellement 50 lits qui sont fermés.

Tant M. Lemieux, qui aura passé plus de 10 jours (il reçoit son congé aujourd'hui) sur un lit de fortune d'une chambre aménagée tant bien que mal dans un ancien bureau, que les autres personnes rencontrées hier, comme Gérard Séné-



Gérard Sénécal note que les employés écopent avec un surplus de patients.

Téléphoto, par Claude Croisetière

cal, de Magog, ou encore Bernard Vigneault, de Granby, tiennent sensiblement le même propos. Ils savent que si l'administration hospitalière a dû procéder à des fermetures de lits, cela vient très directement des compressions dictées par Québec.

«En matière de service de la

part du personnel, de qualité des soins, on n'a pas un mot à dire. Au contraire. Le personnel se dévoue comme c'est pas possible. Et ce sont les employés qui écopent avec un surplus de patients à avoir soin», note M. Sénécal.

Cette année, et outre l'urgence

où cela est plus fréquent, c'est au 8e étage du CHUS qu'on retrouve la quinzaine de bénéficiaires n'ayant pu avoir un lit d'une chambre régulière. La situation est moins pénible à voir que dans le passé, alors que les patients étaient refoulés à l'intérieur de la chapelle; ce qui donnait l'impression d'un dispensaire de

l'armée... comme en Bosnie.

«C'est toujours vivable, mais ce n'est pas l'idéal. Une civière ça reste une civière et ce n'est pas un lit. Pour les besoins hygiéniques ce n'est pas non plus extraordinaire. On est tous très à l'étroit et pour le personnel, ce ne sont pas non plus les meilleures conditions», fait valoir Jean-Pierre Lemieux.

Déficit de 100 000 \$

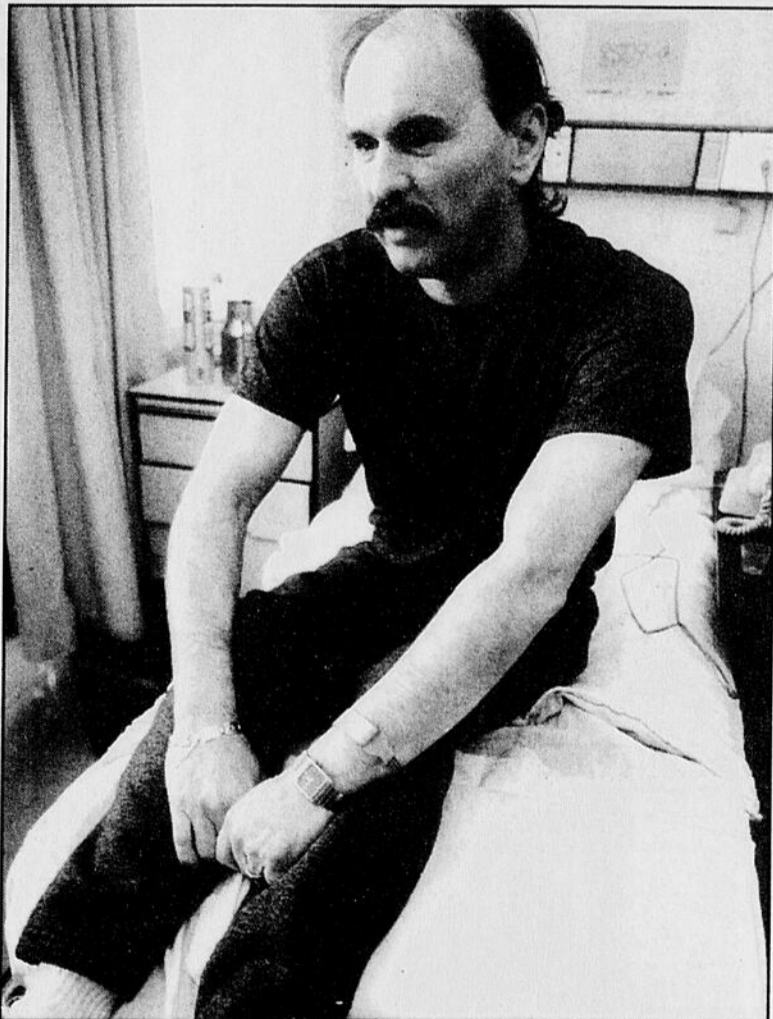
Quant au directeur général de l'établissement de Fleurimont, Normand Simoneau, qui ne peut que déplorer également la situation et sympathiser avec les gens aux prises avec ce problème, il rappelle lui aussi que cela est relié aux contraintes budgétaires du gouvernement.

«Le gouvernement est en train de saboter le réseau», lance-t-il promptement, en rappelant que malgré les différentes mesures, il

s'attend de compléter l'année, au 31 mars, avec un déficit d'environ 100 000 \$. La situation aurait pu être pire, avec environ 600 000 \$, n'eût été de l'injection de deux réajustements budgétaires ces derniers temps.

N'empêche que M. Simoneau ne peut faire autrement que de s'inquiéter en pensant à l'avenir. «Surtout avec les informations (dont La Tribune a fait état le mois dernier) mais que le gouvernement tarde à faire connaître) voulant que pour la prochaine année on se retrouve au Québec avec de nouvelles compressions de 200 millions \$», a-t-il complété.

Le plan de compressions aurait été soumis aux directeurs des 16 régions régionales de la Santé et des Services sociaux qui rencontraient hier, à Québec, la ministre Lucienne Robillard. (Voir nouvelle en D-1 à ce sujet).



Téléphoto, par Claude Croisetière. Jean-Pierre Lemieux, transféré pour cause de fermeture de lits au «condo du 8e étage» du CHUS, n'est pas tendre à l'endroit du gouvernement.

Un peu moins de lits fermés cette année grâce à l'Hôtel-Dieu

Sherbrooke (FG)

La décision du Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke de ne pas procéder cette année à la fermeture de lits fait la différence par rapport à l'an passé.

Ainsi, dans la période de quelques semaines entourant la semaine de relâche scolaire cette année, un total de 333 lits dans la région seront fermés d'ici la fin de mars, soit

105 la dernière semaine de février, 80 cette semaine, et 24 pour chacune des deux prochaines semaines. Ce sont 153 lits de moins que la période correspondante l'an dernier.

Selon la liste compilée à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie (RRSSSE) pour l'ensemble des établissements de la région, la plus grosse période de fermeture de lits demeure celle du temps des Fêtes: 574 cette année (compilation sur trois semaines), dont 320 pour la

seule semaine du 26 décembre, contre 580 en 1992.

Sauf le Centre hospitalier de Lac-Mégantic, tous les hôpitaux ferment un certain nombre de lits en cours d'année. Durant la période de relâche scolaire, l'Hôpital La Providence de Magog y fait exception. À Asbestos, ce sont 15 lits cette semaine et 24 à Saint-Vincent de Paul de Sherbrooke.

Quant au Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le directeur général, Albert Painchaud,

a indiqué que c'est après une vérification de la situation financière, à l'occasion de la période de Noël, qu'on a décidé de ne pas fermer de lits. «On avait nous aussi prévu fermer des lits (78 au total) mais on a annulé cette décision à compter des Fêtes puisqu'on prévoyait alors compléter l'année avec un équilibre budgétaire... Et c'est toujours ce qu'on prévoit», a noté M. Painchaud.



6e CONGRÈS NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES CHEFS, CUISINIERS ET PÂTISSIERS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Activité spéciale:
13 MARS 1994 à 18h
SOUPER avec un menu de 6 services
À L'HÔTEL DELTA Réservation: (819) 823-9014

CAHIER SPÉCIAL À LIRE SAMEDI DANS LE MAGAZINE WEEKEND

• Près de 200 chefs cuisiniers se réunissent sous le thème «LE CHEF ET LA SANTÉ»



L'ÉVÉNEMENT 19

LA PREMIÈRE VENTE D'ENTRÉE

AUTORISÉE PAR LES M

ACURA

HONDA

Old

TAUX D'INTÉRÊT
RÉDUIT*

DU MERCREDI AU

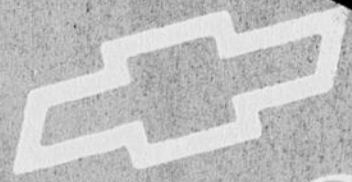
LES 9, 10, 11, 12

AU CENTRE EXPO SHERBROOK

PLUS DE 200

À DES PRIX J

GEO



Chevrolet

RABAIS

JUSQU'À

5 000\$*

(sur modèles sélectionnés)

* Offre valide sur inventaires sélectionnés

UNE CHANCE UNIQUE
POUR DE VRAIES
ÉCONOMIES



NT 1994 EN ESTRIE !

D'ENTREPÔT D'AUTOMOBILES PAR LES MANUFACTURIERS

Oldsmobile

ISUZU

NISSAN

SATURN



**ENTRÉE
GRATUITE**

Cadillac

REDI AU DIMANCHE

11, 12 ET 13 MARS

SHERBROOKE

ÉDIFICE CÉRAS

(Voisin du Palais des Sports)

300, rue Parc, Sherbrooke

100 VÉHICULES NEUFS

LES PRIX JAMAIS VUS

**ANCE UNIQUE
DE VRAIES
ONOMIES**



INFINITI
Une création Nissan

En collaboration avec:
Sherbrooke Honda
Beaucage Chevrolet
Sherbrooke Nissan Infiniti
Precision Acura
Sherbrooke Saturn

Heures d'ouverture:
Mercredi, jeudi, vendredi 9 h à 21 h
Samedi 10 h à 21 h
Dimanche 10 h à 18 h

Éditorial

Des élections, M. Johnson?..

À la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, mardi, Daniel Johnson a laissé savoir que des élections pourraient être déclenchées «très prochainement» au Québec. À première vue, cela peut paraître étonnant car, depuis qu'il a pris la direction du Parti libéral, M. Johnson a souvent répété que son nouveau Cabinet prendrait tout le temps nécessaire pour faire ses preuves auprès de l'électorat.



Roch BILODEAU

Mais depuis, il y a eu la victoire libérale dans Shefford. Et deux sondages qui indiquaient une remontée du PLQ dans les intentions de vote. C'est peut-être mieux que ce que M. Johnson espérait lui-même.

Oui, car il faut bien dire que l'usure avait fait son oeuvre. Presque au terme de deux mandats, l'essoufflement était manifeste et l'insatisfaction pas moins évidente. Alors, si le changement d'humeur de l'opinion publique est bien réel, M. Johnson aurait raison de s'en attribuer une grande part du mérite. Et de là à conclure qu'il peut poursuivre sur cette voie et amener ses troupes à la victoire, il n'y a qu'un pas, que le chef libéral a apparemment décidé de franchir dès ce printemps.

Personne ne lui reprochera.

La légitimité de son gouvernement n'a rien à y voir. Les accusations en ce sens n'ont absolument aucun fondement. C'est vrai que Daniel Johnson n'a été élu ni par la population, ni même par des délégués de sa formation. Reste qu'il a simplement suivi les règles du jeu qui valent quand il n'y a pas d'adversaire. On peut et on a déploré l'absence d'un débat au leadership libéral. Mais cela ne change rien au fait que M. Johnson est maintenant premier ministre et qu'à ce titre, il a le plein droit de décider de la date des élections.

Il y a toutefois d'autres excellentes raisons qui militent en faveur d'une élection rapprochée.

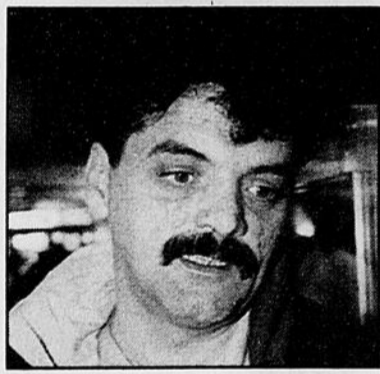
La plus terre à terre touche la question des comtés vacants. Il y en a six actuellement. Six circonscriptions où le gouvernement a l'obligation de tenir un scrutin d'ici peu. Cela représenterait des sommes énormes, des millions de dollars \$, quelque temps seulement avant des élections générales... Un gaspillage de fonds publics fort difficilement justifiable.

Mais la plus importante raison, c'est que nous sommes déjà, de toute façon, en campagne électorale, et que l'ensemble des débats politiques du Québec risquent de tourner au cirque si l'on repousse de plusieurs mois l'échéance. Pas besoin de donner beaucoup d'exemples. Tout le monde peut constater que le ton est aux promesses, aux accusations et aux grandes déclarations, bref, à la surenchère partisane et électoraliste.

C'est malsain. Pendant que les partis fourbissent leurs armes et que leurs stratèges tentent de mettre au point les plus habiles tactiques, le Québec croule sous le chômage et le déficit public. Un long flottement pré-électoral ne peut donc être dans l'intérêt de quiconque, contribuables comme chômeurs.

QUESTION DU JOUR

Pensez-vous que le gouvernement prend une bonne décision en regroupant à la Place Wellington les deux bureaux d'assurance-chômage?



Roger Lemieux, Sherbrooke: «Non. Ceux qui restent dans l'ouest vont être obligés de se déplacer au centre-ville.»



Lise Joyal, Sherbrooke: «Je ne croirais pas parce que les gens qui restent dans les autres secteurs de la ville vont être moins bien desservis.»



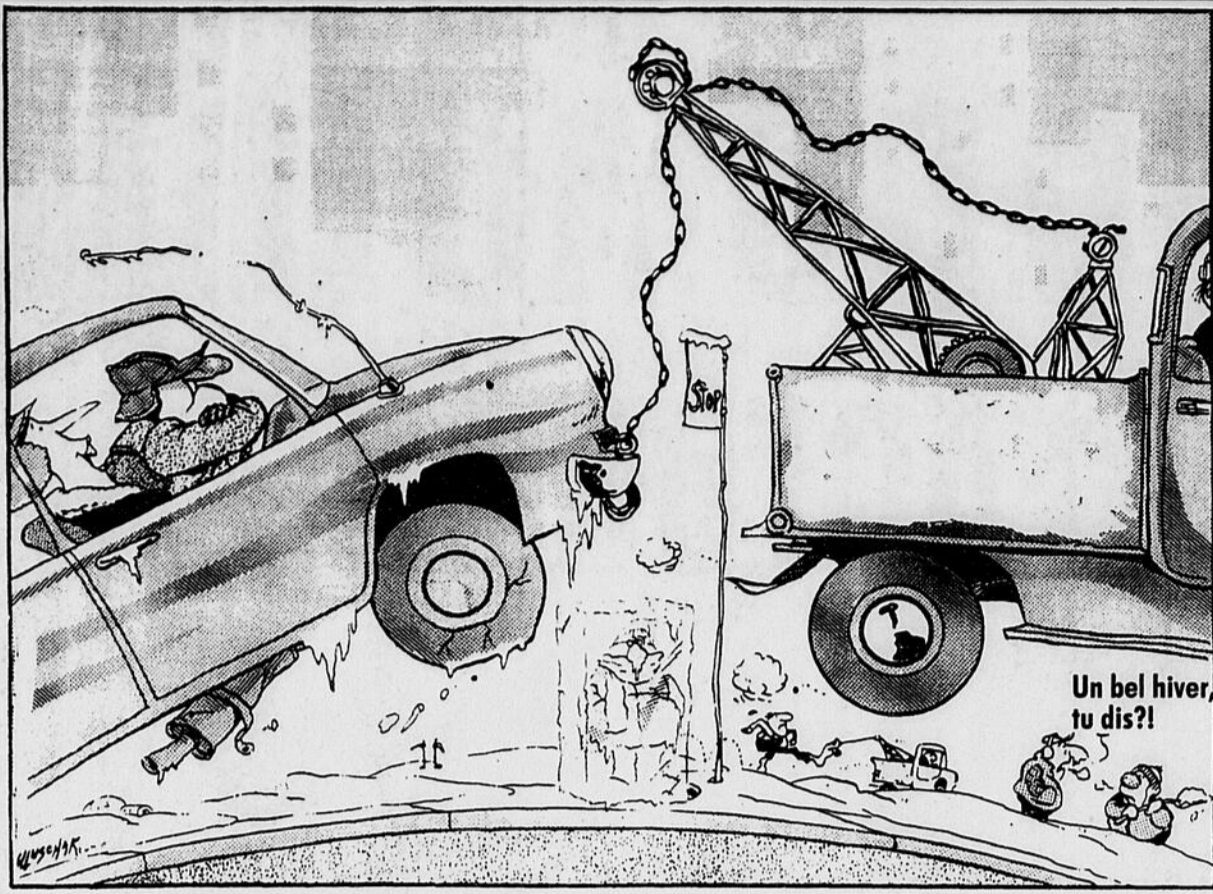
Georges Roger, Lac Montjoie: «Je me demande si c'est une bonne chose. Ça déplace simplement les employés vers le centre-ville, mais pour les chômeurs, ce n'est peut-être pas une bonne idée.»



Yolande Paul, Sherbrooke: «C'est une bonne idée. Le centre-ville va à la dérive. Ça va y remettre de la vie.»



Hélène Dallaire, Rock Forest: «Non, parce qu'ils vont encore couper des postes.»



«ARRÊTE DE CHIALER CONTRE L'HIVER... PENSE À L'ESSENCE QUE NOUS ÉCONOMISONS!»

TRIBUNE LIBRE

Le progrès, pour qui?..

Il y a 40 ans, dans les années 1950, je pouvais me présenter à un bureau d'emploi fédéral où je rencontrais un ou une secrétaire qui, en prenant mon dossier dans un casier, pouvait me répondre immédiatement, me poser les questions d'usage, m'aider à remplir mes formulaires d'emploi en étant sûr d'une réponse dans les minutes qui suivent. À ce moment, nous étions encore des personnes.

Il y a 40 ans, dans les années 60 et 70, la recherche faisant des bonds formidables, réussissait à mettre à l'écran toutes les données concernant n'importe quel citoyen simplement en composant son numéro social. Nous étions devenus effectivement des numéros. Tous ces progrès techniques incroyables à ce moment-là nous faisaient croire que la bureaucratie allait s'alléger au profit de l'électronique avec des réponses rapides à nos demandes, diminution du nombre de bureaucrates, amélioration des services, etc.

Ce fut malheureusement un leurre. Les services provenant de nos gouvernements sont de plus en plus pourris. Les personnes que nous devons rencontrer de plus en plus inaccessibles et incompétentes. Un simple exemple: je remplis mon rapport trimestriel de TPS, début août 92, sur lequel je commets une légère erreur due à une formule inadéquate. Ça leur a pris quatre mois avant que l'on m'avise. Je tente alors d'appeler. Impossible, toujours occupé. Je décide d'écrire; 30 jours plus tard, l'on m'appelle pour me dire que l'on m'envoie de nouvelles formulaires me permettant de corriger mon erreur (sic) et que ça prendrait de quatre à six mois avant d'avoir la confirmation que mon rapport soit accepté. Effectivement, fin juillet 93, soit près d'un an après, le dossier est clos, du moins je le crois.

À quoi donc a servi toute cette camelote électronique, le nombre de fonctionnaires ayant augmenté de centaine de milliers, payés le double et le triple du salaire moyen, si l'on tient compte des avantages sociaux qu'ils reçoivent. Peut-être le problème est-il là? Trop de facilité pour prendre congé de maladie, vacances longues comme le bras; salaire trop élevé facilitant toutes les fantaisies telles que faire du ski à partir du vendredi en profitant

d'une journée de maladie, vacances en Floride ou ailleurs, prolongées à l'infini, les revenus le permettent, sécurité d'emploi mur à mur, de longs procès étant nécessaires pour se défendre d'un parasite notoire protégé par des unions aussi corrompues. L'ère de l'électronique est probablement une bonne chose, ce sont des humains favorisés qui en déforment l'utilité par égoïsme et profit par appât des plaisirs et de la vie facile en se foutant éperdument des soucis des classes inférieures qui doivent se débattre avec des salaires à peine viables et sans protection aucune.

Au cours des millénaires, l'homme a évolué mais la malhonnêteté, la corruption, le désir de dominer les plus faibles n'a pas changé.

Je m'en déssole.

Noël Pratte

Laissez la place aux autres!

À la suite de votre reportage paru en date du 4 mars, j'aimerais témoigner mon indignation face à l'attitude égoïste de M. Marcel Béchard. Cet homme qui retire une pension des Forces armées canadiennes devrait laisser sa place aux jeunes. Plusieurs pères et mères de famille, ainsi que bon nombre de jeunes, se demandent ce qu'ils vont manger aujourd'hui, tandis que lui...

Étant moi-même un enseignant au chômage, devrais-je donner 2-

000 \$ à la C.S.C.S. pour avoir un emploi? Absurde! Ce précédent pourrait faire bouler de neige et causer des torts irréparables envers une société de plus en plus sous-employée. M. Béchard, vous êtes déjà bien nanti pour le restant de vos jours, laissez donc la place à ceux qui ont vraiment besoin de travailler...

Kenneth Dumont
Sherbrooke

La Tribune et la Semaine des Arts

La 7e Semaine des Arts à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke est déjà terminée. Ce fut l'occasion pour tous et toutes de se découvrir un petit côté caché, de pouvoir s'exprimer à travers une multitude d'activités culturelles et artistiques.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier publiquement le journal La Tribune qui

a fait une couverture médiatique de très haute qualité. Les textes qui ont paru durant neuf jours ont permis à tous les lecteurs d'être sensibilisés au beau qui se vit dans nos écoles par nos jeunes.

Un merci très sincère aux journalistes qui ont couvert cet événement, particulièrement mesdames Rachel Lussier, Pierrette Roy et monsieur Michel Rondeau. Ce fut

pour moi, chaque matin, l'occasion de me régaler en lisant vos textes qui reflétaient cette belle réalité que sont les arts et la culture. Merci aussi à Monsieur Stéphane Lavallée, directeur de l'information, qui a contribué à faire connaître les belles réalisations de nos jeunes.

Pierre Dugré
Sherbrooke

POINT DE VUE

Quand la Protection de la jeunesse doit intervenir

Pour bien des gens, l'intervention de la Protection de la jeunesse n'est pas la bienvenue. Le parent peut se sentir rapidement jugé, incompétent puisqu'il est remis en question dans sa qualité de parent. Par contre, pour certaines familles, l'intervention «arrive à point», elle est perçue comme aidante et comme le coup de pouce pour rétablir un fonctionnement familial satisfaisant.

L'intervenant social est confronté aux plus grandes souffrances humaines. Il voit tous les jours des enfants victimes d'abus physiques, de négligence grave, d'abus sexuel et dans d'autres cas des enfants abandonnés dont les parents ont démissionné face à leurs res-

ponsabilités. L'intervenant est en contact également avec la pauvreté sous toutes ses formes. La pauvreté économique bien sûr, mais aussi la pauvreté sociale où la famille se retrouve isolée, sans support, sans aide de ses proches. Certains de ces parents confient avoir été mal-aimés et maltraités durant leur enfance.

C'est sous le couvert de la Loi de la Protection de la jeunesse que l'intervenant est mandaté pour rencontrer le jeune et sa famille dont la situation a été signalée. Il intervient donc souvent dans un contexte de crise où la famille vit un niveau de stress élevé. Il doit rapidement évaluer le risque de danger pour l'enfant et intervenir de

façon à assurer sa protection. Dans ce contexte, l'intervenant peut être perçu comme menaçant et peut devenir l'objet de représailles.

De par sa formation, l'intervenant social agit dans une perspective d'aide. Dans la mesure du possible, l'intervention vise à outiller les parents dans leur rôle, améliorer les relations familiales, supporter le jeune pour surmonter ses difficultés, et ce, dans le but que cesse la situation de compromission.

Il arrive que le placement de l'enfant soit inévitable. Tout en sachant que cette alternative à court ou à long terme n'est pas idéale, elle demeure un moyen valable et appréciable pour l'enfant. Elle permet d'assurer les conditions de vie

essentielles au développement de l'enfant lorsque ses parents sont dans l'incapacité de s'en occuper.

Devant la multitude de situations rencontrées, l'intervenant est amené à jouer différents rôles, tantôt aidant, consultant, médiateur, agent de protection, etc. Toutefois, ses efforts et ses convictions professionnelles convergent dans le même sens: le bien-être de l'enfant et la confiance en son avenir.

Hélène CÔTÉ,
Agent de relations humaines
Lise DESNOYERS,
travailleuse sociale
Intervenantes à la Protection
de la jeunesse, Sherbrooke

Il répondra devant jury d'une accusation de négligence criminelle ayant causé la mort

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Yves Mathieu, âgé de 28 ans, a opté pour un procès devant un jury afin de répondre d'avoir causé par négligence criminelle la mort de Mme Jocelyne Coutu-Lord et des blessures à M. Normand Létourneau en conduisant de façon dangereuse et avec les capacités affaiblies, le 16 juillet, dans le canton de Cleveland.

Il se déplaçait avec difficulté et l'aide d'une canne lors de sa comparution hier, à Sherbrooke, devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec.

Défendu par Me Peter Downey, Mathieu, demeurant rue Pierre-Laporte, à Asbestos, devra revenir devant le tribunal le 30 prochain pour

la communication de la preuve dans cette affaire.

Selon une source policière, cela fait suite à un accrochage frontal survenu vers 21 h 20, dans un tronçon en forme de S de la route 143 connu sous le nom de la courbe de La pomme.

Mme Coutu-Lord, 36 ans, qui revenait de son travail, est décédée tandis que son fils de quatre ans s'en est tiré avec des blessures mineures.

Mathieu et son passager Létourneau ont subi des lésions graves lors de la collision.

On a appris que l'accusé avait été hospitalisé pendant plus de deux mois pour ses blessures à une hanche et à un genou.

Il a comparu sur sommation à la suite d'une enquête menée par la SQ.

AU PALAIS DE JUSTICE

Six mois pour 18 grammes de coke

Sherbrooke - Claude Monast, âgé de 36 ans, a écopé hier d'une peine de six mois de détention pour la possession pour trafic de 18 grammes de cocaïne, le 1er avril, à Magog.

La police locale avait récupéré huit grammes de drogue dans un lavabo près duquel il s'était approché et 10 grammes dans son porte-monnaie, à l'occasion d'une perquisition sur la rue Sainte-Catherine.

Le défenseur Michel Dussault a soumis qu'une peine de six mois serait suffisante pour son client, qui se trouvait sous le coup d'une probation remontant au 9 mai 1990 pour d'autres délits.

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec devait suivre cette recommandation qu'il a assortie de deux ans de liberté surveillée.

Le tribunal a par ailleurs ordonné la remise à un tiers de 626 \$ saisis au cours de la fouille entreprise à la suite d'une information.

100 jours discontinus

Claude Patry, 40 ans, a encouru une peine de 90 jours discontinus de détention pour capacités affaiblies au volant et de 10 jours consécutifs pour conduite malgré une interdiction ju-

diciaire.

Il a été interpellé par la SQ, le 4 mars, à Richmond. Le ministère public lui avait signifié un avis de récidive entraînant une sentence minimale de trois mois.

La procureure Suzanne Ricard a soumis que l'accusé, demeurant sur le chemin Plante dans le canton de Cleveland, avait été condamné le 26 janvier dernier et le 11 décembre 92 pour une infraction semblable.

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec a accédé à la demande du défenseur Michel Dussault et permettre à son client de purger sa peine de manière intermittente, parce qu'il occupe un emploi.

Patry ne pourra reprendre le volant avant un an.

Laissé à l'échec

Steve Laurin, âgé de 21 ans, n'a pas contesté hier la demande de détention réclamée par le procureur Michel Ayotte pendant la durée des procédures contre lui.

Il est inculpé d'une effraction dans une maison de la rue Sara, le 18 février, ainsi que de menaces et voies de fait le 27 février à l'égard d'une femme qui l'a fait expulser de chez elle.

Le prévenu, demeurant sur le chemin Thibault, se trouvait sous le coup de trois probations.

Huit collectionneurs d'ici exposent au Musée de la Civilisation

François GOUGEON Sherbrooke

Oscar Béliveau et Véronique Dagnaud en sont deux parmi plusieurs autres. Deux quoi? Deux citoyens qui méritent à juste titre leur carte de membre du Club des collectionneurs passionnés de l'Estrie.

C'est qu'il faut les entendre parler et les voir tenir dans leurs mains les objets qu'ils ont patiemment amassés. Vraiment, c'est la passion comme on en voit rarement. Une passion qu'ils pourront faire vivre aux milliers de visiteurs qui, les 19 et 20 mars, défilèrent au Musée de la Civilisation, à Québec. Sur 80 exposants alors, l'Estrie y sera représentée d'une délégation de huit collectionneurs. Rien de moins.

Boutons de Paul VI

Pour Oscar Bilodeau, ce sont les boutons de manchette qui font le gros de sa collection (on y retrouve aussi environ 200 briquets, dont certains très vieux). Des boutons de manchette, il doit bien en avoir plus de... 3800, tous fièrement exposés dans la salle d'exhibition aménagée le long des murs de son sous-sol. Inutile d'imaginer qu'on y retrouve de tous les modèles possibles et qui reflètent bien les goûts et les particularités de leurs anciens propriétaires: sur telle paire apparaît par exemple la petite mouche servant à la pêche, sur telle autre des petits instruments de musique, et ainsi de suite. On y retrouve tous les motifs possibles, aussi bien reliés au sport, à la musique, au droit. Bref, à tous les genres de l'activité humaine, tantôt en argent, tantôt en or.

Outre des boutons de manchette ayant appartenu à des personnalités de la région, comme l'ancien maire Marc Bureau, de Sherbrooke ou encore l'ancien député et ministre et actuel juge Raynald Fréchette, la collection de M. Béliveau, qui a récupéré celle de son ami Rosario Lehoux, aujourd'hui décédé, renferme des boutons ayant appartenu au pape Paul VI.

«Le goût de collectionner des choses m'est venu très jeune. Vers



Le vieux Mickey des années 30 fabriqué par une maman de cette époque et ce nounours d'origine allemande, datant de la fin du siècle dernier, sont deux des nombreuses pièces de jouets anciens qu'a amassés Véronique Dagnaud.

l'âge de 16-17 ans. J'ai déjà eu toute une collection d'outils anciens... Aujourd'hui, ce sont surtout les boutons de manchette et les briquets. Je les achète ça et là, lors de ventes de garage ou de marchés aux puces. À l'été, je suis toujours sur la route», dit-il.

Tant pour lui que pour Véronique Dagnaud, qui collectionne des jouets anciens, il y a beaucoup d'émotions reliées à ce loisir. «Moi, note Mme Dagnaud, cela me permet de me remettre en contact avec l'enfance. Et c'est la même chose pour bien des gens qui voient aussi bien un de ces vieux nounours, une figurine de Mickey (la souris) ou une de ces poupées allemandes des

année 30», soumet-elle, en se déplaçant d'un objet à l'autre de sa collection qui totalise des centaines et des centaines de pièces. Certaines sont toutes petites.

Il lui est bien difficile d'identifier un article qui fait sa préférence. «Je suis particulièrement fière des éléments de Walt Disney qui datent du début de cette entreprise, en 1928», fait-elle valoir. Mme Dagnaud parle d'abondance et avec passion de chacun des articles qu'elle prend dans ses mains et qui, dans bien des cas, proviennent de très loin. La cueillette de ces oeuvres du passé, elle se fait en partie par l'intermédiaire d'antiquaires qui se retrouvent aussi bien à Boston... qu'en Eu-

rope. «C'est un peu dommage. Les belles pièces sont à l'extérieur car le Québécois francophone n'a pas développé cette tradition de conserver les vieilles choses», indique-t-elle.

Pour la postérité

Alors, même si ce qu'elle a accumulé depuis les quatre ans qu'elle monte sa collection vaut une petite fortune, l'aspect monétaire est bien loin de ses préoccupations. «Ce que je désire, c'est que cette collection me survive. Que les générations à venir, en particulier les enfants, puissent voir ces jouets d'autrefois. Surtout qu'aujourd'hui, on vit dans une société où on a tendance à tout jeter...»

La Tribune

L'ANNÉE
1994
PART EN FLÈCHE...

La Tribune compte
1 183 LECTEURS DE PLUS
QUE L'AN DERNIER!



QUELQUES CHIFFRES...

- Notre tirage enregistre cette semaine une hausse de 408 exemplaires vendus comparativement à la même période l'an dernier. Cette hausse représente selon l'ABC et Nadbank (les firmes qui mesurent la diffusion des quotidiens) **UNE AUGMENTATION DE 1 183 LECTEURS.**
- Notre moyenne du lundi au samedi s'établit pour cette période à **36 388 EXEMPLAIRES VENDUS, l'édition du samedi atteindra même 43 000 EXEMPLAIRES VENDUS.**

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Plus de 1 040 camelots distribuent La Tribune beau temps, mauvais temps.
- Plus de 800 000 kilomètres sont parcourus chaque année par notre service de livraison.

Un schizophrène se déchaîne: incendie et vandalisme

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Un schizophrène, en proie à une violente crise, aurait mis le feu dans une chambrette du club Le Lotus, 15 rue Bowen Sud, dans le quartier est de Sherbrooke, vers 3h30 hier, y provoquant un incendie de deux alertes et causant des dommages de l'ordre de 100 000 \$.

Le même individu qui s'est enfui, pieds nus dans la neige, a par la suite fracassé avec une pelle deux vi-

trines du pub Chez Ronnie, 7 rue Wellington Sud, angle King Ouest, toujours au centre-ville de Sherbrooke.

C'est à cet endroit que les policiers municipaux ont procédé à son arrestation, vers quatre heures de la nuit.

Sida et balles dans le dos...

Afin de démontrer l'état de l'individu, âgé de 39 ans, de Sherbrooke, quand les policiers se sont approchés de lui, il a montré ses mains ensanglantées et il leur a crié

qu'il était atteint du sida. Puis il a ajouté qu'on lui avait tiré dans le genou et qu'il avait deux balles dans le dos.

Devant la situation, les policiers ont préféré le conduire immédiatement au CHUS afin qu'il puisse recevoir les soins psychiatriques que son état nécessitait.

Ce qui toutefois ne l'a pas empêché de comparaître pour la forme devant un juge de paix, à l'hôpital, sous une accusation de méfait de 1500 \$ au pub Chez Ronnie.

L'accusé est Robert Richard, de

Sherbrooke.

Pour le moment, aucune accusation concernant l'incendie n'a été déposée contre l'individu, les enquêteurs préférant recueillir d'autres indices et de compléter la preuve.

Le Lotus est un club de relaxation pour les mâles de la communauté gaie. On y retrouve un bain tourbillon, un bain sauna de même que 25 chambrettes ou cubicules de relaxation.

Dans le même édifice de la rue Bowen Sud, sont abrités le disco bar L'Évasion, au 13 de cette rue de même que le pub Bistro Bar, au 17 de la même rue.

Les propriétaires de la bâtisse sont MM. Ronald Leblanc et Jacques Raymond.

Il désirait louer une chambrette

Selon les informations recueillies, le suspect s'est présenté au club Le Lotus vers 2 h 30 afin de louer une chambrette.

Une heure plus tard, les responsables du club ont été informés par des clients que le feu faisait rage dans la chambre 24, celle que l'on avait louée au suspect. Les flammes léchaient déjà les murs et le plafond.

L'individu qui l'occupait tenait une chaise entre ses mains et refusait de sortir, disant que c'était trop dangereux pour lui à l'extérieur.

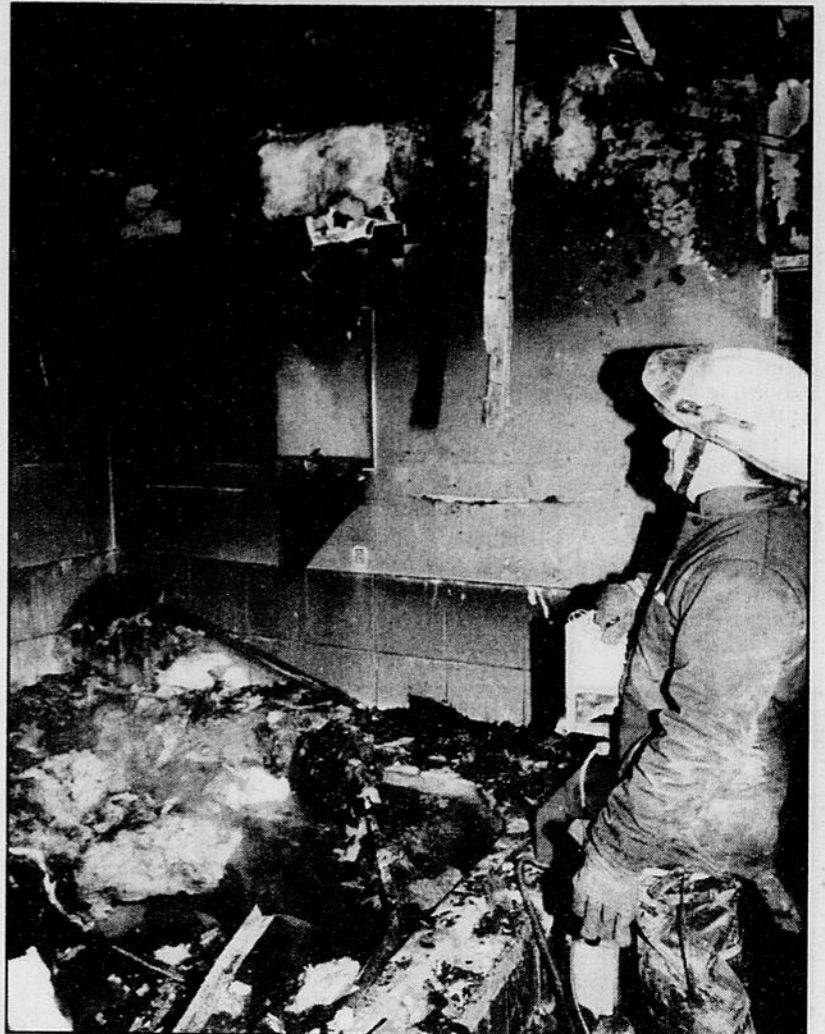
Il a finalement fini par déguerpir pendant que policiers et pompiers étaient dépêchés sur les lieux.

Les responsables du club ont fait évacuer les quelques clients qui se trouvaient à l'intérieur.

Tous s'en sont tirés indemnes. La violence de l'incendie, malgré une alerte et une offensive rapides, provient du matériau incendié.

Selon toute vraisemblance, le locataire de la chambrette aurait mis le feu au matelas d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur, en mousse d'uréthane ou «air foam».

Un matériau qui une fois enflammé dégage une chaleur dense et des flammes particulièrement voraces.



Téléphoto, par Claude Poulin
L'inspecteur Bernard Brisson a effectué diverses expertises et recherches, hier, sur les lieux de l'incendie, au Club de relaxation Le Lotus, 15 rue Bowen Sud, à Sherbrooke.

Les enquêteurs sur les lieux

Cet incendie a entraîné la visite de l'inspecteur Bernard Brisson, du Département de prévention des incendies de Sherbrooke de même que celle du détective Gérard Leblanc et du technicien en scène de crime Michel Martin, tous deux des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke.

Un inspecteur des Services techniques de la ville a même été demandé sur place.

La présumée participation du locataire de la chambrette 24 à l'incendie aurait immédiatement éveillé les soupçons dans l'esprit des enquêteurs, une fois les expertises complétées et les versions des témoins colligées.

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT

Françoise Bouthillier

en collaboration avec Estrie Mode

- Robes
- Jupes
- Blouses
- Pantalons
- Chandails
- Maillots
- Accessoires

pour fillettes
0-16 ans



- Collection Charles-Édouard pour garçons 0-6 ans
- et plus encore...

***50% À 80% DE RABAIS**

(du prix de détail suggéré)

sur plus de \$150 000 de marchandise

- 50% de rabais sur notre collection courante printemps/été 1994;
- et jusqu'à 80% de rabais sur la collection automne/hiver 1993-1994 ainsi que sur les collections précédentes.

9 jours seulement du
10 au 18 mars 1994 inclusivement

lundi, mardi, mercredi 9:30 à 18:00
jeudi, vendredi 9:30 à 21:00
samedi 9:30 à 17:00
dimanche 10:00 à 17:00

4242, KING OUEST, SHERBROOKE TEL.: (819) 829-2228
(face au Motel La Réserve, voisin du Top Golf)

62566

Voleurs de motoneiges pris sur le fait

Sherbrooke(psj)

La sagacité d'un veilleur de nuit et la collaboration des patrouilleurs de la Fédération de motoneige du Québec ont provoqué l'avortement d'un important vol de véhicules de loisir perpétré dans la nuit de mercredi à hier, chez Thibault Marine, 20 rue Versailles, à Sherbrooke.

Au cours de la nuit, des voleurs ont scié en deux la porte d'accès aux locaux de Thibault Marine. Puis ils ont volé un véhicule tout terrain (VTT) et quatre motoneiges, le tout d'une valeur de 32 500 \$.

Un peu après 2 h 30, le veilleur de nuit de l'entrepôt Provigo, situé rue Burlington, à quelques dizaines de mètres de la rivière Magog, en effectuant sa patrouille extérieure, a entendu une conversation entre des individus chevauchant un VTT et une motoneige.

Quelques instants plus tard, une seconde motoneige est arrivée dans le décor et c'est à ce moment que les suspects se sont aperçus qu'ils étaient épiés.

Ils ont aussitôt abandonné le second VTT pour s'enfuir sur les deux motoneiges.

En ronde de nuit également, des patrouilleurs de la Fédération de

motoneige du Québec ont croisé sur un sentier trois motoneiges dont les occupants... étaient sans casque.

Ils ont donc fait demi-tour pour finalement rattraper une motoneige avec deux jeunes occupants.

Enfin, ils ont repéré près d'Ascot une seconde motoneige abandonnée par les suspects.

Les policiers municipaux de Sherbrooke ont ainsi pu récupérer deux des suspects et la plupart des véhicules volés chez Thibault Marine.

L'enquête devait toutefois se poursuivre dans la journée hier. Une dizaine d'enquêteurs de la Police municipale de Sherbrooke, de la Sûreté du Québec de Sherbrooke et de la Sûreté municipale de Rock Forest ont mis la main à la pâte.

Il y a eu perquisitions, dont une à Stoke et arrestation de trois autres suspects, tous des jeunes gens de Sherbrooke et de la banlieue.

On avait bon espoir de retracer la motoneige manquante et peut-être de déboucher sur la solution d'autres vols.

EN BREF

Un robot et son élément de contrôle volés

Sherbrooke - Après avoir causé des dommages de l'ordre de 600 \$ au commerce Lumico Enr., 328 rue Bowen Sud, afin de parfaire leur introduction avec effraction, des voleurs ont mis la main sur deux pièces d'équipement de son et lumière.

Il s'agit d'un «robotscan» et de son élément de contrôle, le tout évalué à quelque 4000 \$.

Le vol a été commis dans la nuit de mercredi à hier.

Incendie d'une grange à St-Gédéon

Saint-Gédéon - Un incendie a détruit une grange, 369 du rang 4, à Saint-Gédéon, dans la journée de mercredi, causant des pertes de quelque 80 000 \$.

Dans le bâtiment se trouvaient des bêtes à cornes qui ont péri. M. Laurent Gagné, le propriétaire, se trouvait au travail quand l'incendie a éclaté. Le bâtiment était alimenté à l'électricité.

OUVERT EXCEPTIONNELLEMENT CE SOIR JUSQU'À 21 H ET DEMAIN SAMEDI, DE 9 H À 16 H

PONTIAC GRAND AM 1994

14 994\$ + taxes et transport

ou 225\$*/mois 36 mois

PONTIAC SUNBIRD LE 1994

158\$*/mois 36 mois

- Moteur 2 litres
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Verrouillage électrique des portes

1er versement payé par GM

PONTIAC FIREFLY 1994

99\$*/mois 36 mois Incluant rabais diplômé

- Très grande économie d'essence 5,4/100 km en ville (52 mi/gal), 4,3/100 km sur les grandes routes (66 mi/gal)
- Boîte manuelle 5 vitesses

1er versement payé par GM

PONTIAC TRANSPORT 1994

315\$*/mois 36 mois

- Moteur 3,1 litres V6
- 7 passagers
- Coussin gonflable
- Freins antiblocage

1er versement payé par GM

*Photos à titre indicatif. Bail de 36 mois avec versement initial (ou échange de 3 000\$). Transport et préparation inclus. Dépôt remboursable de 300\$ exigé. Taxes en sus. Limite de 72 000 km. Surplus à 5 le km. Valeur résiduelle garantie par GM.

Les vraies bonnes affaires, c'est chez nous!

DELUXE

PONTIAC • BUICK • GMC

1567, RUE KING OUEST
SHERBROOKE
569-9351